

Canton de Créon

Commune de  
Lignan de Bordeaux

Session ordinaire

Convocation

01/04/2019

Conseillers :

En exercice 15  
Présents 09  
Votants 10



**Compte-rendu du Conseil Municipal  
de la commune de Lignan de Bordeaux  
Séance du 04 avril 2019**

L'an deux mil dix neuf, le quatre avril à dix neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Lignan de Bordeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BUISSERET Pierre, Maire.

**Présents** : M. BUISSERET Pierre Maire, Mmes : CHAMPARNAUD Valérie, MARK Françoise, DEFASSIAUX Mélanie MM : CANTILLAC Jacques, CHAUVINEAU Benoît, BERTOLINI Gilles, ALBUCHER Joël, DIAS Michel.

**Absent excusé** : M. BOUGAULT qui donne pouvoir à M. CANTILLAC.

**Absents** : Mmes LE CORRE Suzanne, POLIAKOFF Audrey, BOSREDON Jacqueline, M. TEXIER Stéphane, M. RAGOT Vincent

**Secrétaire de séance** : M. BERTOLINI

**Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 février**

Monsieur le Maire rappelle les principaux points abordés lors du précédent Conseil municipal et soumet au vote le compte-rendu qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018

**FONCTIONNEMENT**

**Recettes**

Le montant s'élève à 67 012.25 €

**Dépenses**

Le montant s'élève à 43 531.25 €

L'excédent de fonctionnement 2018 s'élève à 23 481.00 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté de 2017 de 48 370.60 € ce qui fait un résultat de clôture de 2018 de 71 851.60 €.

**INVESTISSEMENT**

**Recettes**

Le montant s'élève à 55 104.26 €

## Dépenses

Le montant s'élève à 46 843.50 €

L'excédent d'investissement 2018 s'élève à 8 260.76 € auquel il faut déduire le déficit reporté de 2017 de 1 239.78 € ce qui fait un résultat de clôture 2018 en excédent de 7 020.98 €.

Le résultat de ces deux sections pour l'exercice 2018 est en excédent de 78 872.58 €

Monsieur le Maire se retire de l'assemblée. Le président de séance fait procéder au vote. Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif, Monsieur le Maire réintègre la salle et remercie les membres du conseil municipal de leur confiance.

## VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui avait été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Ce dernier est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT

L'an 2019, le 04 avril, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre BUISSERET, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

### Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent	23	481,00 €
	déficit		€
Résultat reporté de l'exercice antérieur ( <i>ligne 002 du CA</i> )	excédent	48 370,60	€
	déficit		€
Résultat de clôture à affecter (A1)	excédent	71 851,60	€
(A2)	déficit	-	€

### Besoin réel de financement la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	8 260,76	€
	déficit	1 239,78	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur ( <i>ligne 002 du CA</i> )	excédent	7 020,98	€

	déficit	€
Résultat comptable cumulé	excédent	€
	déficit	€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		€
Recettes d'investissement restant à réaliser		€
Solde des restes à réaliser		€
(B) Besoin (-) réel de financement (D001)		€
Excédent (+) réel de financement (R001)		€

#### Affectation du résultat de la section fonctionnement

##### Résultat excédentaire(A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	-	€
		-----
Sous-Total (R 1068)		€
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)		€
		-----
Total (A1)		

##### Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(recette non budgétaire au cpte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)	-	€
--	---	---

#### Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement	
Dépenses	Recettes
D002: déficit reporté	R002 : excédent reporté
-	71 851,60

Section Investissement	
Dépenses	Recettes
	R001: solde d'exécution N-1
	7 020,98 €
D001: solde d'exécution N-1	R1068: excédent de fonctionnement capitalisé

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire Présente le budget primitif 2019

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 173 978.37 euros avec un virement à la section d'investissement de 122 397.66 euros et une réserve en dépenses imprévues de 1 800.00 €.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 153 699.35 euros.

Le conseil municipal après avoir étudié le projet de budget 2019 présenté par Monsieur le Maire après discussion en approuve son contenu à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018

### **FONCTIONNEMENT**

#### **Recettes**

Le montant s'élève à 674 464.77 €

#### **Dépenses**

Le montant s'élève à 552 282.46 €

L'excédent de fonctionnement 2018 s'élève à 122 182.31 € auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2017 de 148 493.85 € ce qui fait un résultat de clôture de 2018 de 270 676.16 €.

### **INVESTISSEMENT**

#### **Recettes**

Le montant s'élève à 101 169.23 €

#### **Dépenses**

Le montant s'élève à 196 667.94 €

Le déficit d'investissement 2018 s'élève à 95 498.71 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté de 2017 de 38 611.48 € ce qui fait un résultat de clôture 2018 en déficit de 56 887.23 €.

Le résultat de ces deux sections pour l'exercice 2018 est en excédent de 213 788.93 €

Monsieur le Maire se retire de l'assemblée. Le président de séance fait procéder au vote. Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif, Monsieur le Maire réintègre la salle et remercie les membres du conseil municipal de leur confiance.

## **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET COMMUNE**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018..

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui avait été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Ce dernier est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE

L'an 2019 le 04 avril, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Pierre BUISSERET, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

### Résultat de la section de fonctionnement à affecter

		122	
Résultat de l'exercice	excédent	182,31	€
	déficit		€
Résultat reporté de l'exercice antérieur ( <i>ligne 002 du CA</i> )	excédent	148 493,85	€
	déficit		€
Résultat de clôture à affecter	(A1) excédent	270 676,16	€
	(A2) déficit	-	€

### Besoin réel de financement la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent		€
	déficit	95 498,71	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur ( <i>ligne 002 du CA</i> )	excédent	38 611,48	€
	déficit	56 887,23	€
Résultat comptable cumulé	excédent		€
	déficit		€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées			€
Recettes d'investissement restant à réaliser			€
Solde des restes à réaliser			€
(B) Besoin (-) réel de financement (D001)			€
Excédent (+) réel de financement (R001)			€

### Affectation du résultat de la section fonctionnement

#### Résultat excédentaire(A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		€
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	-	€

-----

Sous-Total (R 1068) €

En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)		€
---	--	---

-----

Total (A1)

#### Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(recette non budgétaire au cpte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		- €
--	--	-----

### Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement	
Dépenses	Recettes
D002: déficit reporté	R002 : excédent reporté
	<b>213 788,93 €</b>

Section Investissement	
Dépenses	Recettes
	R001: solde d'exécution N-1
D001: solde d'exécution N-1	R1068: excédent de fonctionnement capitalisé
<b>56 887,23</b>	<b>56 887,23 €</b>

### BUDGET COMMUNE DECISION MODIFICATIVE N° 4

Monsieur le Maire informe qu'une décision modificative du budget est nécessaire afin de rectifier l'anomalie sur le budget 2019.

L'écriture est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Excédent reporté	R002		213 788.93 €
Virement à la section d'investissement	023	213 788.93 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	D001	56 887.23 €	
Excédent fonctionnement capitalisé	1068		56 887.23 €
Opération n° 101 Voirie	2152	60 000.00 €	
Opération n° 130 Cache Marie	2158	133 788.93 €	
Opération n° 129 Sécurité	2158	20 000.00 €	
Virement de la section de fonctionnement	021		213 788.93 €

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à procéder à cette décision modificative.

### BUDGET COMMUNE DECISION MODIFICATIVE N° 5

Monsieur le Maire informe qu'une décision modificative du budget est nécessaire afin de pouvoir effectuer le dernier paiement pour le cabinet d'études Bercat.

L'écriture est la suivante :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Intitulé	Compte	Dépenses	Recettes
Opération n° 112 CAB	21571	+ 980 €	
Opération n° 101 travaux voirie	2152	- 980 €	

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à procéder à cette décision modificative.

### VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS

DENOMINATION	BUDGET 2019
ACCA	150
AREL	250
FNACA	60
MEDAILLES MILITAIRES	35
USL	1 200
COOPERATIVE SCOLAIRE	500
LA RANDO	150
CULTURE EN VRAC	150
FESTIVAL ENTRE DEUX REVES	100
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>2 595</b>
SUBVENTION CCAS	5 000
<b>TOTAL CCAS</b>	<b>5 000</b>

Monsieur CANTILLAC ayant des intérêts (membre association) se retire de la salle lors du vote.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'ensemble de ces subventions aux associations ainsi qu'au CCAS.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Après en avoir débattu le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte cette proposition.

Il valide le renouvellement des anciens taux soit :

- Taxe habitation 11 %
- Taxe foncière (bâti) 17.25 %
- Taxe foncière (non bâti) 48.96 %

et accepte le prélèvement Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) qui lui sera demandé par l'Etat.

### **PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPARATIONS DE PNEUS ENDOMMAGES SUR COUSSIN BERLINOIS**

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un administré a transmis en mairie, en date du 28 mars 2019, une demande de dédommagement des frais de réparation des deux pneus crevés de son véhicule, après avoir roulé sur le coussin berlinois Route de l'Entre Deux Mers direction Sadirac.

Vu les circonstances Monsieur le Maire propose au conseil municipal, une prise en charge par la commune de la réparation des deux pneus à l'appui de la facture moins de 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte cette prise en charge.

### **AUTORISATION POUR SIGNER UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL CONCERNANT LA RD N° 115E 9 POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL**

Monsieur le Maire rappelle que suite au projet d'aménagement de sécurité dans l'emprise de Route Départementale n° 115 E9 le Conseil Départemental a émis un favorable à ce projet.

Une convention doit être passé avec le conseil départemental afin que la commune soit autoriser à réaliser les travaux d'aménagements sur le domaine public.

L'objet de la convention est le suivant :

- Mise en place d'un réseau d'assainissement pluvial de 300 m de longueur, de diamètre 400 mm, sur la Route de la Lande
- Pose de tête de sécurité
- Confection de regards de visite

Après discussion, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorisent Monsieur le Maire à signer cette convention.

L'ordre du jour étant la séance a été levée à 20h 30.

<b>Pierre BUISSERET</b>	<b>Joël ALBUCHER</b>	<b>Suzanne LECORRE</b>  Absente
<b>Jacques CANTILLAC</b>	<b>Jacqueline BOSREDON</b>  Absente	<b>Michel DIAS</b>
<b>Valérie CHAMPARNAUD</b>	<b>Jacques BOUGAULT</b> <b>Procuration M. CANTILLAC</b>	<b>Françoise MARK</b>



<b>Benoît CHAUVINEAU</b>	<b>Mélanie DEFASSIAUX</b>	<b>Audrey POLIAKOFF</b> <b>Absente</b>
<b>Gilles BERTOLINI</b>	<b>Stéphane TEXIER</b> <b>Absent</b>	<b>Vincent RAGOT</b> <b>Absent</b>